

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 8 novembre 2022, 18 heures.

Présents :

M. Chebelin, *Maire de Bonrepos*

Mmes Bordes, Fezas et M. Dempère , *conseillers municipaux, commissions scolaire et travaux.*

Mmes Betat, Jauneau-Idrac, Pratiel, *déléguées des parents d'élèves.*

Mme Ribaut, directrice, Mmes Obin, Tran, Pied, Sacarot, Girbal-Mare, et Becaud *enseignantes.*

Mmes Monteiro et Meyer, *ATSEM.*

Mme Torradou, *directrice ALAE Muretain Agglo.*

Excusés :

M. Respaud, *Inspecteur de l'Éducation Nationale.*

Mmes Defrancq, Servant,Loiseau, Pitelet-Dubernet, *enseignantes*

Mme Diop, *psychologue scolaire*

Mme Couloumiers, *Députée Départementale de l'Éducation Nationale.*

Mmes Kieffer, Doumeng, Pichot, Etaix et M. Monnot, Rouanet et Petit *délégués de parents d'élèves.*

Délégués Élèves représentants au conseil d'école, élus la semaine suivante:

CM2 : Paul Guillet et Elya Brocque

CM1 : Emma Dallet, Laura Fernandez

Les compte-rendus de conseil d'école sont tapés par Mme Tran durant la séance. Ils sont projetés afin d'être lisibles et validés par l'ensemble du conseil.

L'équipe souhaite remercier la mairie pour les travaux effectués en début d'année : peinture des classes et des couloirs ainsi que la BCD, la maintenance informatique pour les ordinateurs de l'école mise en place pour chaque période, pour la réactivité dans les petits travaux, mise en place de capteurs CO2 dans toutes les classes (les derniers détails de mise en route sont en cours).

On souhaite également remercier l'association « Entraide » qui s'est montrée très investie pour permettre le bon fonctionnement de la BCD : couverture des livres et recherche d'un ordinateur destiné à la gestion des livres (afin de faire revivre cette bibliothèque dans l'école : emprunts, découvertes...). Merci aussi aux parents qui se proposent de nous aider régulièrement pour couvrir les livres et Mme Parguez pour avoir créé les cartes de bibliothèque.

1- Résultats des élections de Parents d'élèves du 07/10/22

La parole est donnée aux délégués de classe :

Merci au Muretain pour la poubelle de tri dans la cour des élémentaires (demande de l'an passé).

Participation

Nombre d'inscrits : 229

Nombre de votants : 138

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 137

Taux de participation : 60,26%

L'équipe enseignante remercie les parents qui ont préparé le matériel de vote (les parents sont d'accord pour renouveler cette première rencontre) et plus particulièrement Mme Bétat qui a tenu le bureau de vote le jour des élections pour le dépouillement.

Liste des délégués de parents d'élèves et coordonnées:

Mme ETAIX Nathalie	06 11 34 04 07	<i>nathalie.sirvent@gmail.com</i>
Mme JEAUNEAU-IDRAC Estelle	06 82 42 50 80	<i>estelle.idrac@orange.fr</i>
Mme PRATVIEL Mylène	06 60 45 62 89	<i>Mylene.pratviel@gmail.com</i>
Mme BETAT Aurélie	06 18 34 52 40	<i>aurelie.betat@yahoo.fr</i>
M MONNOT Sébastien	06 73 15 26 67	<i>smonnot@gmail.com</i>
M. PETIT Grégoire	06 20 45 84 23	<i>Gregoire.g.petit@airbus.com</i>
M ROUANET Yohann	06 74 99 61 35	<i>rouanet.yohann@hotmail.fr</i>
Mme PICHOT Annabelle	0674235784	<i>Annabelle.pichot@laposte.net</i>
Mme DOUMENG Cyrielle	06 77 79 04 02	<i>Cyrielle.doumeng@gmail.com</i>
Mme KIEFFER Cécile	06 09 57 45 88	<i>cillou31@hotmail.fr</i>

Rôle du conseil d'école

Article L411-1, modifié par [LOI n°2013-595 du 8 juillet 2013 - art. 59](#) :

Un directeur veille à la bonne marche de chaque école maternelle ou élémentaire ; il assure la coordination nécessaire entre les maîtres. Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions de recrutement, de formation et d'exercice des fonctions spécifiques des directeurs d'école maternelle et élémentaire. Le directeur de l'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire. La composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret. La participation des parents se fait par le biais de l'élection de leurs représentants au conseil d'école chaque année.

Calendrier des conseils d'école :

jeudi 16 mars et jeudi 15 juin 2023 à 18 heures

3-Règlement intérieur de l'école

Pour cette rentrée, le règlement intérieur n'a pas été modifié. Pour rappel, l'année dernière, nous avons fait préciser que les jeux de la maison n'étaient pas autorisés. La caisse école permet pour chaque rentrée de financer des jeux mis en commun pour chacune des classes en élémentaire.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité. Il sera disponible sur le site internet de l'école, un exemplaire papier pourra être donné sur demande. Comme chaque année, un coupon sera remis aux parents pour signature.

Il est en outre rappelé l'importance de certaines règles, dont le bon fonctionnement de l'école dépend :

- il est impératif de signaler par téléphone ou par mail chaque absence, et, dans la mesure du possible, avant 8h50 car il est rappelé que quand le téléphone sonne, c'est dans la classe de la Directrice, pendant le temps scolaire (des élèves sont alors au travail). Si cela n'est pas fait, cela oblige les enseignants à appeler les familles pendant la classe.
- il est aussi rappelé aux parents de **rester vigilants sur la fréquence des absences pour convenance personnelle** qui peuvent nuire à la scolarité de leur enfant.

Attention: Aucun médicament dans les cartables. En cas de besoin de transfert (nourrice, garde alternée...), confier les médicaments aux adultes (enseignants, ALAE...). Les animateurs ne peuvent administrer aucun médicament.

Changement des rythmes scolaires :

Le règlement devra être modifié l'an prochain en tenant compte d'un éventuel changement de rythme scolaire (horaires de classe et APC). L'inspecteur de notre circonscription a demandé une révision de rythme des temps d'APC au regard de la pertinence de temps courts répartis sur la semaine (au lieu d'une heure complète) et d'une harmonisation des horaires d'écoles sur la circonscription (pour faciliter les remplacements éventuels). Un conseil d'école extraordinaire sera donc organisé avant les vacances de Noël pour se concerter et voter les rythmes pour la rentrée prochaine. Les délégués de parents d'élèves proposent de sonder les parents. La Mairie précise que le choix sera arrêté par l'Education Nationale, son rôle étant de relayer les informations aux familles. L'équipe enseignante doit

tout d'abord en discuter. Mme Obin précise l'historique des choix pédagogiques de l'horaire d'APC (1h le vendredi de 15h30 à 16h30). Mme Bordes souligne le souhait de la Mairie d'avoir des horaires de fonctionnement plus homogènes.

4- Informations sur l'organisation pédagogique

Répartition des enseignants :

Niveaux	Effectifs	Enseignants
PS/MS	26	Mme OBIN Sandrine
PS/GS	23	Mme PIED Océane
GS/CP	18	Mme TRAN Karine
CP/CE1	23	Mme SERVANT Marie Mme GARCIA Alexandra
CE1/CE2	25	Mme SACAROT Aurélie
CE2/CM1	23	Mme GIRBAL MARE Cynthia
CM2	22	Mme RIBAUT Nelly Mme GARCIA Alexandra
7 classes	160	8 enseignants

Nous avons accueilli depuis la rentrée des vacances de Toussaint 2 élèves supplémentaires sous PPS.

A l'heure actuelle, nous avons 8 élèves sous PPS (projet personnalisé de scolarisation lié à un handicap) qui nécessitent un accompagnement individualisé pour 3 d'entre eux et mutualisé pour les 5 autres. Mme Ribaut précise que le temps d'AESH est attribué par le PIAL.

3 élèves supplémentaires en janvier 2023 ce qui montera les effectifs à 163.

Effectifs 2022-2023

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
21	16	17	27	21	20	16	22

	PS/MS	PS/GS	GS/CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM2
<i>Nombre d'élèves</i>	10+16 26	11+12 23	5+13 18	14+9 23	12+13 25	7+16 23	22
<i>Nombre de familles</i>	10	13	11	13	23	22	22

Total des élèves de maternelle :54

Total des élèves d'élémentaire : 106

Total école : 160

Total Familles : 114

Calendrier :

Vacances scolaires 2022-2023

Vacances	zone C
Rentrée scolaire 2022	Jour de reprise : jeudi 1 septembre 2022
Vacances de la Toussaint 2022	Fin des cours : samedi 22 octobre 2022 Jour de reprise : lundi 7 novembre 2022
Vacances de Noël 2022	Fin des cours : samedi 17 décembre 2022 Jour de reprise : mardi 3 janvier 2023
Vacances d'hiver 2023	Fin des cours : samedi 18 février 2023 Jour de reprise : lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps 2023	Fin des cours : samedi 22 avril 2023 Jour de reprise : mardi 9 mai 2023
Pont de l'Ascension 2023	Fin des cours : mercredi 17 mai 2023 Jour de reprise : lundi 22 mai 2023
Grandes vacances 2023	Fin des cours : samedi 8 juillet 2023

Organisation :

Anglais : Echange de service en CE1/CE2 et CE2/CM1. Mme Sacarot est en charge de l'anglais en classe de CE2/CM1 et Mme Girbal-Mare en littérature pour les CE1/CE2. Les autres maîtresses sont habilitées à enseigner l'anglais dans leur classe.

Décloisonnements en maternelle : sciences les mardis et jeudis de 14h à 15h15 (avec tous les moyens et tous les grands de l'école) avec maîtresses Sandrine et Océane ; autre projet (phonologie, principe alphabétique...) les lundis pour tous les GS (de 14h à 15h15) avec maîtresse Océane.

Décloisonnements en élémentaire : permettent de réunir les enfants de différentes classes en cohortes (tous les CP, tous les CE1...) sur des temps ponctuels de 14h à 15h

– tous les mardis : tous les CP/CE1 sont réunis pour l'espace/temps, ainsi que les CE2. Les CM1 font Histoire/Géo.

– tous les jeudis : tous les CP se retrouvent pour les sciences, ainsi que tous les CE1 et tous les CE2. Les CM1 font Histoire/Géo.

Ce fonctionnement permet, entre autres, de retrouver les CM1 en « cohorte cycle 3 » 2 fois par semaine pour travailler les apprentissages spécifiques de ce cycle.

5- Actions réalisées ou prévues pour cette année. Bilan financier:

Actions :

- Photographe : le 27 septembre au matin. Pour les élèves absents ce jour, il est prévu un nouveau passage en décembre (avec engagement des parents à acheter au moins une pochette). Cette année les commandes par internet ont bien fonctionné. Les parents précisent que les commandes sur internet sont faciles à faire.

Bilan financier Coopérative scolaire :

Solde à ce jour 6786,98 euros.

ENTREES		SORTIES (déjà effectuées)	
Participation parents	3328 €	Jeux de cours	108,49 €

Bénéfice vente photos en cours	Abonnements gratuits (<i>Wakoo, Un jour une actu, Les curionautes, Quelle histoire</i> et un autre à choisir) <i>Incorruptibles de la lecture 2022-2023</i> payé sur le budget 2021-2022 (4 classes)
Dons : APE/ALAE/Comité des fêtes 655,60 €	Achat des fichiers 306€ (remboursé par les parents)
Fermeture du compte OCCE : 1719,30 €	
Subvention mairie : 1500 €	
	SORTIES (déjà connues)
	À venir adhésion adhésion USEP 1 053 €
	Bus randonnée urbaine 225 € + métro 44€

SORTIES (à budgétiser) :

Bus pour projet « Des enfants des arbres » à la ferme de M. Lafontan.

Bus pour sortie USEP 3 cycles (3 sorties avec 1 bus à chaque fois). Il est noté la forte augmentation du tarif des transports en bus et les problèmes de disponibilité des bus.

Nous remercions la Mairie pour la subvention Mairie.

Partenariat ALAE/ école

Journée autour de la différence : journée autour des TDA-H (troubles de l'attention – avec ou sans hyperactivité). Intervention de l'association *L'essentiel* sur les temps ALAE en élémentaire, sur le Vivre ensemble (action sur la pause méridienne. Pôle prévention parentalité en soutien. Les personnels de l'ALAE se forment sur ces sujets. Le langage des signes est appris aux enfants par l'ALAE.

Dans le cadre de notre projet d'école « Un parcours clair et harmonieux de la petite section au CM2 », nous avons fait ou prévu les actions suivantes :

Les projets :

Projets communs à tout le cycle : « Des enfants et des arbres », projet autour de l'espace avec « planétarium » financé par l'APE. RandÔlune à reconduire.

En cycle 1 (PS/MS et PS/GS):

– **USEP** : activités gymniques avec accueil de l'école de Lasserre, jeux d'opposition et course d'orientation (avec la classe de GS-CP).

En cycle 2 (GS/CP, CP/CE et CE1/CE2)

– **USEP** : danses traditionnelles et tennis (fin d'année)

– Pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 : concours littéraire des *Incorruptibles de la lecture*.

En cycle 3 (CE2/CM1, CM2) :

– Pour les CE2/CM1 et CM2 : concours littéraire des *Incorruptibles de la lecture*.

– USEP : randonnée urbaine (sortie le 8/11), golf

– Cycle vélo reconduit (sécurité routière et continuité avant l'entrée au collège). Ce cycle vélo permettra, on le souhaite, une liaison avec le collège d'affectation.

– Piscine pour les CM2: 11 séances tous les mercredis matins à partir du mois de mars. Mme Ribaut reprecise l'importance des habilitations des parents : sans eux, pas de sortie piscine. 2 parents d'élèves ont passé l'agrément piscine pour pouvoir accompagner et encadrer. Caroline Fezas (maître nageur) nous encadrera. Merci à elle qui rend possible cette sortie piscine. Les travaux prévus à la piscine de Colomiers dans l'année à venir pourraient impacter les séances de piscine à Colomiers. Mme Fezas propose de se renseigner pour une utilisation possible d'autres piscines.

– CM2 : commémorations du 11 novembre avec une exposition préparée par les élèves au café associatif. On remercie l'accueil qui a été fait par l'association « L'essentiel » pour ce travail. Mme Ribaut demande l'adaptation des horaires afin d'accéder facilement à cette exposition.

– CM2 : le projet *apprendre à porter secours* en lien avec l'APE, avec M. Soulié, est reconduit comme l'année dernière ainsi que celui sur le cyberharcèlement avec la gendarmerie de St Lys.

Remerciements aux parents pour leur investissement dans la formation (vélo et natation) pour aider à l'encadrement de nos projets.

Fête de l'école : vendredi 23/06. Les modalités seront à définir et à mettre en place avec le comité des fêtes, les représentants de parents d'élèves et l'APE. M. Dempère (représentant du Comité des fêtes) propose une association avec l'APE.

Projets APE: grand dynamisme encore cette année.

Projets: vente de calendrier de l'Avent, chocolats, de sapins,... spectacle et pochette/goûter de Noël le jeudi 15 décembre. L'équipe enseignante remercie l'APE pour son engagement. Les représentants élus qui sont actifs à l'APE remercient les parents pour leur aide précieuse au cours des manifestations et leur implication dès ce début d'année dans les projets APE.

Marché de Noël : vendredi 16 décembre. L'école se joindra à l'ALAE.

6- Sécurité : exercices incendie et intrusion

Un exercice d'évacuation-incendie obligatoire a été réalisé le 26/09/22 ainsi qu'un exercice inopiné organisé par la mairie le 19 octobre 2022 (l'alarme a été déclenchée par Mme Girbal Mare suite à l'alerte d'un enfant ayant vu de la fumée-fumigène, Mme Ribaut n'était pas prévenue). Les deux exercices se sont très bien passés, l'évacuation des enfants s'est déroulée dans le calme et rapidement. L'exercice inopiné a permis à Mme Ribaut de vivre cet exercice en situation réelle (appel des pompiers, avertissement de l'ALAE, arrêt des fluides...). Mme Bordes note la grande efficacité des élèves pour l'évacuation et la mise en évidence de quelques points de dysfonctionnement à améliorer.

Un exercice de confinement/alerte intrusion (dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité) sera organisé le 14/11/22. Ce dernier exercice peut paraître anxiogène mais il permet de vérifier la reconnaissance de l'alarme attentat-intrusion (corne de brume) et de son audition en tout point de l'école, de vérifier les comportements réflexes des membres de la communauté éducative. Pour les plus jeunes élèves, le terme « d'attentat-intrusion » n'est pas utilisé, les exercices sont courts et progressifs et se font sous forme de jeux (le grand jeu de cache-cache avec la directrice).

2 autres exercices d'évacuation-incendie et 1 exercice de confinement/tempête devront avoir lieu d'ici la fin de l'année scolaire. Ce travail autour de la sécurité, ces actions, sont mis en place avec la Mairie que l'équipe enseignante remercie pour son investissement.

7- Questions des parents :

Pourrait-on envisager que les élèves d'élémentaire fassent aussi un spectacle pour la fête de l'école ?

Il est trop tôt pour préparer ces projets. Les classes de maternelle prévoient un spectacle et demandent la mise à disposition de la scène comme l'an passé. Mme Ribaut précise que les spectacles ne sont pas obligatoires. Toute représentation est consécutive à un travail pédagogique et demande un grand temps de préparation. Elle doit être l'aboutissement d'un travail.

Est-il prévu une sortie scolaire pour la fin de l'année ? Pouvons nous demander une petite participation pour faire cette sortie ? (au regard des augmentations de coûts)

Pour l'instant les sorties ne sont pas programmées. En fonction de l'état des finances, un appel financier pourra ponctuellement être effectué.

Est ce qu'un voyage de fin d'année pour les CM2 est prévu ?

Mme Ribaut rappelle que des précisions ont été données en réunion de classe de début d'année et que cette rencontre permet de poser ce genre de questions. Un voyage de fin d'année n'est pas prévu cette année (projet pédagogique lourd à monter).

Est-ce qu'un projet sportif peut-être mis en place en plus du projet de plantation d'arbres (cela permettrait aux enfants de découvrir des sports différents) ?

Mme Girbal Mare précise que les projets USEP (sport à l'école) sont nombreux et variés, et reconduits sur toutes les classes.

La séance est levée à 20h01.